



> POUR LES FAMILLES

L'UDAF 08 a aussi trois pôles de compétences composés de professionnels qui partagent les valeurs de solidarité, de respect des personnes, de non discrimination et de tolérance. Cette intégrité et cette responsabilité professionnelle permettent d'accompagner et de soutenir toutes les familles dans toute leurs représentations et leur diversité.

Pôle Action Familiale

Aide aux tuteurs familiaux, Point info familles, Point d'accueil et d'écoute jeunes, Médaille de la famille, Observatoire des familles, Information et soutien au budget familial

Pôle Accompagnement et Protection des Personnes

Mesures judiciaires de protection des majeurs, Mesures d'accompagnement judiciaire, Mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial, administrations Ad'hoc

Pôle Logement et Accompagnement Social

Hébergement des 18/25 ans, Maison Relais de Rethel, Intermédiation locative, Accompagnement vers et dans le logement, Mesures d'accompagnement personnalisé, conventionnement ALT et ALT Urgence

Contactez nous...

Udaf
des Ardennes

Au service des Associations



Pour toutes les Familles

Union Départementale des Associations Familiales des Ardennes
38 bd Georges Poirier—CS 80064
08008 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex
03.24.57.64.42
udaf.institution@udaf08.fr
www.udaf08.com



Un réseau Associatif Fort

Association Familiale Intercommunale de Givet

Association Familiale des Quartiers La Houillère et Bosse d'Étion

Association Familiale du Plateau de Rocroi

Union Populaire d'Actions Familiales de Nouzonville

Association des Pères et Mères de Familles Nombreuses

**Association
des Familles**
DE MONTCY-NOTRE-DAMIE



ADAPEI 08
Les Papillons Blancs des Ardennes



DMR
la référence du service à la personne



**LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES**



APF
Association des Parents de France



efa
Enfance & Familles d'Adoption



**Familles
rurales**
Vivre mieux !
Ardennes



FAVEC
Fédération
des Associations
de Conjointes Survivants
et Parents d'Orphelins



MFR



unafam

UDAF 08 : des missions et des valeurs

> ENSEMBLE

- > Faisons avancer des propositions en faveur des familles :
plus nous serons nombreux, mieux nous représenterons les familles auprès des pouvoirs publics.
- > Participez à la vie de l'UDAF 08 :
adhérez au réseau des associations familiales de votre département.
- > Apportez la richesse de votre vision et de vos actions :
l'UDAF 08 sera ce que nous en ferons.
- > Permettez à certains de vos adhérents de représenter l'UDAF 08 dans les différents organismes et devenir ainsi « ambassadeurs » de l'ensemble des familles.

> POUR VOTRE ASSOCIATION

- > Utilisez nos moyens de communication pour vous faire connaître.
- > Bénéficiez de notre soutien administratif, pratique, etc...
- > Donnez un nouvel écho à la voix de vos adhérents : votre avis compte pour nous.

Quatre missions légales définies dans l'ordonnance du 3 mars 1945:

- **REPRESENTER** officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant régulièrement en France.
- **DEFENDRE** les intérêts familiaux, moraux et matériels de l'ensemble des familles.
- **EXERCER** devant toutes les juridictions l'action civile relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.
- **GERER** les services de nature familiale dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge